



palliative **ch**

gemeinsam + kompetent  
ensemble + compétent  
insieme + con competenza

## **Document de référence pour les soins palliatifs spécialisés stationnaires**

Version 3.3

Approuvé par le comité le 22.12.2020

Valable à partir du 01.01.2021

## Table des matières

1 Document de référence pour les soins palliatifs spécialisés stationnaires en Suisse.....	2
2 Structure de la prestation .....	2
2.1 Définition.....	2
2.2 Groupe cible .....	2
2.3 Mission et objectifs .....	2
3 Critères de qualité de la structure.....	3
3.1 Groupes professionnels / dotations.....	3
3.2 Qualification du personnel.....	3
3.3 Structures concernant l'équipe.....	4
3.4 Infrastructure technique .....	4
3.5 Infrastructure des locaux .....	5
3.6 Dimension minimale .....	5
3.7 Certification.....	5
4 Champ d'application .....	5

# 1 Document de référence pour les soins palliatifs spécialisés stationnaires en Suisse (version 3.3, valable à partir du 01.01.2021)

Ce document se base sur les précédentes lignes directrices pour structures hospitalières avec mission de soins palliatifs de la brochure «Structures spécialisées de soins palliatifs en Suisse»<sup>1</sup>. Ce document de référence est publié sur le site Web de palliative.ch et de qualitépalliative.

Le *Document de référence pour les soins palliatifs spécialisés stationnaires en Suisse* constitue la base normative pour d'autres documents dans les domaines de la certification, de la formation et du système tarifaire.

Les passages en **bleu** font partie également du [code CHOP 93.8B Soins palliatifs spécialisés](#). Veuillez noter que le code CHOP Soins palliatifs spécialisés comprend aussi d'autres exigences concernant l'évaluation et les soins multidisciplinaires / interprofessionnels.

## 2 Structure de la prestation

### 2.1 Définition

Traitement continu 24h/24 dans une unité de soins palliatifs autonome (service ou clinique) dotée de sa propre direction médicale et des soins.

L'infrastructure, les processus et l'équipe multidisciplinaire / interprofessionnelle sont orientés vers les soins palliatifs particulièrement exigeants et complexes.

Une équipe multidisciplinaire / interprofessionnelle spécialisée dans les soins palliatifs particulièrement exigeants et complexes prend en charge les patientes et patients et leurs proches dans une approche holistique.

La structure hospitalière avec mission de soins palliatifs est autonome en matière de processus de triage (admission), de traitement et de sortie des patientes et patients.

### 2.2 Groupe cible

Patients à un stade avancé d'une maladie chronique avancée/incurable et/ou avec une espérance de vie limitée, toutes classes d'âge confondues, avec une problématique physique, psychique et/ou sociospirituelle instable et complexe nécessitant un important investissement en ce qui concerne évaluation, traitement et accompagnement (médicaux, infirmiers, psychosociaux, spirituels).

### 2.3 Mission et objectifs

Traitement médical complexe. Celui-ci comprend :

- la détermination des priorités
- les diagnostics nécessaires à la résolution des problèmes et de leurs causes ainsi que les mesures thérapeutiques visant à permettre la meilleure qualité de vie possible

---

<sup>1</sup>Structures spécialisées de soins palliatifs en Suisse

- la préparation (y c. réadaptation palliative) et l'organisation du retour au domicile ou du transfert dans une autre structure de soins
- la planification de la sortie et organisation d'un réseau de prise en charge
- le soutien spécifique de l'environnement familial
- l'accompagnement de fin de vie pour les patients dont la sortie n'est pas envisageable
- l'accompagnement du processus de deuil

### 3 Critères de qualité de la structure

#### 3.1 Groupes professionnels / dotations

##### Personnel médical:

- Service de jour (5/7)
- 1 poste à plein temps pour 5-6 lits (au moins 0,15 poste de médecin par lit).
- Pour les autres périodes (nuit, week-end, jours fériés), le personnel médical doit être joignable par téléphone dans un délai de 15 minutes et disponible sur place dans un délai de 60 minutes

##### Personnel infirmier diplômé:

- 1,2 poste à plein temps par lit (= 1 EPT pour 0,833 lit)
- Le personnel infirmier est présent tous les jours (7/7) 24h/24

##### Autres groupes professionnels disponibles:

- Travail social - pédagogie sociale
- Psychologie
- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Logothérapie
- Diététiciens/conseil en nutrition
- Accompagnement spirituel de différentes confessions
- Art-thérapie

Il est fait recours au moins 6 heures par semaine de traitement (7 jours civils) au médecin, aux soins infirmiers et au moins à deux des domaines thérapeutiques mentionnés (dans CHOP sous Caractéristiques minimales 4c). Les prestations englobent également des entretiens documentés avec les patients, les proches et les familles, et peuvent être fournies par tous les groupes professionnels mentionnés ici. Les prestations sont fournies sous différentes formes et axées sur la situation du patient.

#### 3.2 Qualification du personnel

##### Personnel médical:

Sous la responsabilité d'un médecin spécialiste ayant une formation complémentaire en médecine palliative interdisciplinaire ou, dans des cas exceptionnels, sous la supervision d'un médecin spécialiste disposant d'un certificat équivalent validé par la ch palliative.

**Piquet médical:**

La direction médicale spécialisée 24h/24 peut être assurée par un service de piquet téléphonique. Un remplacement temporaire par des médecins spécialistes dûment qualifiés d'autres cliniques, par exemple en cas de vacances, est possible.

**Direction des soins:**

Direction des soins avec justificatif d'une qualification complémentaire reconnue en soins palliatifs (B1, B2, CAS/DAS/MAS ainsi qu'infirmière clinicienne en oncologie ou en soins palliatifs), ainsi que deux ans d'expérience minimum dans le traitement de patients en soins palliatifs.

**Personnel infirmier diplômé:**

Dans une équipe au moins 50% de l'ensemble du personnel infirmier sont diplômés ou, au moins par chaque horaire un infirmier / une infirmière diplômé(e) est présent (e) ayant au moins **une année d'expérience professionnelle et une qualification complémentaire reconnue** (B1, B2, CAS/DAS/MAS ainsi qu'infirmière clinicienne en oncologie ou en soins palliatifs) **en soins palliatifs spécialisés**.

**Autre personnel soignant:**

Au moins 50% du personnel soignant ou, par équipe, en général au moins un soignant ayant au moins six mois d'expérience professionnelle et des connaissances dans le domaine des soins palliatifs généraux (un niveau minimum A2 ou B1 est recommandé).

**Autres groupes professionnels:**

Personnel diplômé ayant au moins deux ans d'expérience professionnelle et des connaissances dans le domaine des soins palliatifs généraux.

**Collaborateurs bénévoles:**

Cours suivi dans l'accompagnement des personnes en soins palliatifs, formation pratique avec supervision dans une institution de soins palliatifs spécialisés.

### 3.3 Structures concernant l'équipe

Réunion d'équipe interprofessionnelle hebdomadaire avec documentation des résultats des traitements et objectifs thérapeutiques. D'autres rencontres structurées sont organisées telles que de la supervision, groupe Balint, analyse de situations cliniques, réflexion médico- éthique ou débriefing pour offrir une stabilité et un espace de réflexion à l'équipe.

### 3.4 Infrastructure technique

- Oxygène
- Appareil d'aspiration
- Pompe d'analgésie
- Infusomat et perfuseur
- Matelas anti- escarres

### 3.5 Infrastructure des locaux

- Ambiance familiale, aménagement des zones fréquentées par les patients conformément aux normes relatives aux constructions sans obstacles
- Chambres à 1 et/ou 2 lit(s) avec salle d'eau
- 1 ou 2 chambres avec salle d'eau accessible aux fauteuils roulants
- Possibilité pour les proches de passer la nuit et espace aménagé pour eux
- Salle de bains dans le service de soins
- Salle de réunion (par ex. psychologie, soins spirituels)
- Locaux multifonctionnels pour les entretiens et les activités sociales
  - Chambre funéraire pour les adieux aux défunts

### 3.6 Dimension minimale

- Un service ou une clinique de soins palliatifs doit comprendre 8 lits ou au moins 100 admissions par an.
- Un fonctionnement 24h/24 avec un personnel qualifié en soins palliatifs doit être en place

### 3.7 Certification

L'unité de soins est certifiée pour son offre de prestations de soins palliatifs spécialisés, par une organisation reconnue et indépendante

### 3.8 Mandat de prestations

L'unité de soins dispose d'un mandat cantonal de prestations de soins palliatifs spécialisés

## 4 Champ d'application

Les droits de modification du présent document sont réservés au comité de palliative ch.

Des changements peuvent être effectués au 01.07. ou 01.01. de chaque année.

La présente version 3.3 du Document de référence est entrée en vigueur le 01.01.2021 et a été approuvée le 22.12.2020 par le comité de la société palliative ch. Elle est valide jusqu'à révocation.



Marina Carobbio Guscetti  
Présidente de palliative ch



Renate Gurtner Vontobel, MPH  
Secrétaire Générale de palliative ch